

## Eléments de correction de la mini EC n°6

### Première partie : Mobilisation des connaissances (3 points)

**En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique chez Durkheim ?**

Définition solidarité (ou idée de lien social ou cohésion sociale ou intégration sociale) /0,5

Individualisme /0,5                      Au moins deux §AEI /2

Pour bien répondre à cette question (consigne « distinguer ») il était préférable de ne pas se contenter de juxtaposer la description de la SM puis celle de la SO. Mieux valait choisir les principales différences (affirmation) puis les expliciter et l'illustrer.

		<b>Solidarité mécanique</b>	<b>Solidarité organique</b>
<b>§1</b>	Type de société	Traditionnelles (agricoles, densité faible)	Modernes (industrielles, densité forte)
	Taille des groupes sociaux	Réduite (famille, clan, village)	Grande (classes, nation)
	Division sociale du travail	Faible	Forte
	Les individus sont	Similaires	Différenciés et complémentaires
<b>§2</b>	Déterminants des comportements	La tradition, la coutume (fort contrôle social)	Le libre arbitre rationnel (désir d'émancipation et d'épanouissement personnel)
	Conscience dominante	Conscience collective > conscience indiv Communautarisme	Conscience individuelle > conscience coll Individualisme
	Normes	Strictes et rigides	Souples et nombreuses
	Type de droit	Répressif (punir)	Restitutif (dédommager)
	Valeurs	Religieuses	Démocratiques
	Aspirations des individus	Conformité et reproduction sociale	Autonomie et mobilité sociale

Durkheim construit deux idéaux-types pour décrire l'évolution des sociétés et comprendre comment se maintient la cohésion sociale malgré la montée de l'individualisme et le recul de la conscience collective. Si la solidarité mécanique, qui est au cœur du lien social dans les sociétés traditionnelles de type agricole, recule avec l'industrialisation, une nouvelle solidarité, dite organique, se développe avec l'accroissement de la division sociale du travail qui résulte de la montée de la densité sociale. En effet, la taille grandissante des sociétés (démographie, urbanisation) incite les individus à une spécialisation qui diversifient les rôles et statuts de chacun et implique que les individus soient de moins en moins similaires. La solidarité ne passe plus alors par la ressemblance mais par la complémentarité.

Ainsi, les changements démographiques et économiques des sociétés conduisent à une mutation de la solidarité et non à une disparition du lien social. Dans les sociétés traditionnelles à solidarité mécanique dominante, la cohésion sociale est assurée par le poids de la conscience collective sur la conscience individuelle. En effet, pour que le clan ou la communauté perdure, il faut que les mêmes normes et valeurs soient strictement respectées par tous sous peine d'exclusion. L'exemple des rituels et normes religieuses du mariage qui s'impose aux jeunes, notamment les femmes, en est un exemple (pas de cohabitation, pas de départ du domicile parental et pas d'enfant sans mariage religieux). A contrario, dans les sociétés modernes à solidarité organique dominante, on observe un assouplissement des normes et valeurs qui deviennent plus nombreuses et souples, laissant plus de liberté et d'autonomie à la conscience individuelle qui recouvre la conscience collective. L'émancipation et la réalisation de soi l'emportent sur le respect des traditions, comme l'illustre la libéralisation des mœurs, accompagnées par les évolutions d'un droit de moins en moins

répressif (pénalisation de l'homosexualité, de l'avortement) mais de plus en plus repressif, comme l'illustre l'égalité juridique entre les femmes et les hommes ou l'ouverture de droits sociaux pour les homosexuels dans un grand nombre de pays.

## **Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)**

### **Présentation /0,5**

**Lecture correcte colonne 1 /0,5** (20,2% des familles monoparentales sont pauvres en France en 2010 c'est-à-dire ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté)

**Lecture correcte colonne 2 /0,5** (40% des pauvres appartiennent à des ménages composés d'un couple avec enfant(s) en France en 2010).

**Idée générale /0,5**: 7,8% de la population française était pauvre en France en 2010.

**Rang des types de familles colonne 1 /0,25** : n°1 monoP, n°2 ménages complexes, n°3 célibataires, n°4 Couples avec enfants, n°5 couples sans enfants

**Rang des types de familles colonne 2 /0,25** : n°1 Couples avec enfants, n°2 monoP, n°3 célibataires, n°4 couples sans enfants, n°5 ménages complexes

**Monoparentale /0,5** : le risque de pauvreté est le plus élevé pour les familles monoP (colonne 1) et ces dernières sont sur-représentées parmi les pauvres (colonne 2).

**Variable enfant /0,5** : avoir des enfants (monoP 20,2% ou en couple 6,5% versus 3,2%) exposent davantage à la pauvreté.

**Variable couple /0,5** : être en couple (6,5 et 3,2%) protège davantage de la pauvreté (versus monoP 20,2% et célibat 9,8%)

**Variable sexe /0,5** : les hommes seuls sont plus exposés à la pauvreté (11%) que les femmes seuls (9%)

**Comparaison colonne 1 et 2 /0,5** : Si les couples avec enfants ne sont pauvres que dans 6,5% des cas, ils représentent cependant 40% des pauvres, soit le plus gros effectif. Cela vient du fait que les couples avec enfants sont le type de ménage le plus répandu dans la population.

Rappel : Si erreur de lecture jusqu'à -1      Si pas ou trop peu de données jusqu'à -1      Si pas « du général au particulier » -0,5